

Assurance pour véhicules récréatifs

Où que vous campiez, nous sommes là pour vous protéger.

Un coin tranquille au bord d'un lac. Un parc forestier à la montagne. Un sanctuaire urbain. Quelle que soit la destination de votre escapade en plein air, vous pouvez vous détendre. Grâce à l'assurance pour véhicules récréatifs de Co-operators, votre caravane bénéficie de la bonne protection à un prix abordable.

Pourquoi partir à l'aventure avec nous?

Notre protection a été conçue spécialement pour les propriétaires de véhicules récréatifs. Profitez de la flexibilité de la police d'assurance pour caravanes de Co-operators, qui vous permet d'assurer la vôtre même si vous n'avez pas d'assurance auto ou habitation avec nous. Vous pouvez aussi jumeler cette assurance à une police auto ou habitation. En plus, vous avez l'option de choisir la franchise qui convient le mieux à vos besoins.

Camping sauvage ou glamping?

Même si elle ressemble à une assurance auto conventionnelle, notre assurance pour véhicules récréatifs est adaptée aux véhicules sans moteur qui sont remorqués par des véhicules de tourisme. Cela inclut notamment les caravanes classiques, les roulottes à toit rigide et à bâche (toit souple), et les autocaravanes séparables.

- **Garantie Risques multiples** pour protéger votre caravane contre les risques qui ne sont pas une collision ou un renversement, comme le vol, la grêle ou les débris volants.
- **Couverture en cas de collision** pour réparer ou remplacer votre véhicule récréatif s'il est endommagé dans une collision.

La bonne protection au bon prix pour votre caravane.

Appelez-nous dès aujourd'hui au 1-800-387-1963 pour discuter de tous vos besoins d'assurance auto.

Placements. Assurances. Conseils.



cooperators.ca | 1-800-265-2662